

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - INFORMATIQUE
CAUSE TARIFAIRE 2018

Introduction

Les services informatiques dont il est question ici sont en relation avec le soutien à un système majeur pour Gazifère, qu'est CIS, notre système d'information clients, comportant la facturation, ainsi qu'aux frais de soutien pour les applications ayant un lien direct avec la clientèle.

Ces frais de soutien sont plus précisément constitués de frais de licences non immobilisables, de frais de configuration, de frais de soutien contractuels ou internes, de frais d'amélioration ou de mise à jour des outils informatiques utilisés par l'ensemble des acteurs de Gazifère ayant un lien direct avec la clientèle, que ces acteurs se situent au niveau des services des Opérations (entretien, détection des fuites,...), des services à la clientèle (ventes secteur commercial, ventes secteur résidentiel, facturation...), pour ne nommer que ceux-ci. Les frais informatiques qui ne sont pas directement liés à la clientèle, apparaissent dans les services respectifs. Par exemple, les frais de soutien pour le logiciel comptable apparaissent dans le service Administration, qui comporte la fonction comptable.

Ces frais sont encourus dans l'objectif de suivi des améliorations technologiques, d'amélioration aux installations en place ou encore, de mise à niveau et conformité avec les outils développés ou configurés par Enbridge Gas Distribution ou Enbridge inc.

Prévision 2017 vs Réel 2016

(000\$)

1 SALAIRES

La variation de la charge salariale s'explique par les augmentations annuelles variant de 2% à 2,5% par an, selon les catégories d'employés pour 11.5 (000\$), par la nouvelle étude d'allocation des coûts aux activités non réglementées pour un montant d'environ 7 (000\$) qui était par le passé alloué à un centre de coût non réglementé, par un petit surcoût temporaire lié à un chevauchement de personnel en 2016 concernant le superviseur TI/SIC partant à la retraite non encouru en 2017 de -9 (000\$) et par le transfert en mai 2017 d'un employé au département du service à la clientèle de -35 (000\$).

(25.5)

2 AUTRES CHARGES

Les variations s'expliquent comme suit:

Maintien du budget 2017 associé aux supports et services offerts par le fournisseur du système de facturation SIC, Advanced Utility Systems, correspondant à une légère augmentation par rapport au réel 2016 qui a été une année plus tranquille dû au projet WAMS effectué en 2016 - retour à la normale puisque le projet WAMS est complété.

21.4

Augmentation des services offerts par CompuCom et Stack 8 (fournisseurs externes pour système téléphonique et "wallboard") pour des changements effectués au système téléphonique, au menu d'accueil, au "wallboard" dans le centre d'appels dus notamment à la fermeture de la réception 15.2 (000\$). Légère augmentation également des frais de support CISCO et Stack 8 relativement au soutien et licence logiciel du système téléphonique 6.3 (000\$).

21.5

Pour fin de présentation, les charges réelles 2016 entre société affiliée d'Enbridge inc 634 (600\$), ont été transférés au centre de coût des services entre sociétés affiliées à la pièce GI-33 document 9, ligne 2 colonne 1, alors que dans le 2017 (4+8), on y retrouve des charges entre société affiliée provenant d'EGD pour un montant de 434.1(000\$).

434.1

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - INFORMATIQUE
CAUSE TARIFAIRE 2018

(000\$)

Par conséquent, cette hausse de 434.1 (000\$) est due en partie par une présentation différente en 2017 des charges entre sociétés affiliées. En effet, depuis la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées, seules les frais de gestion en provenance d'Enbridge inc sont, à compter de 2017, présentés à la pièce GI-33, document 9. Conséquemment, les charges entre sociétés affiliées associées à l'informatique provenant d'Enbrige Gas Distribution pour l'année 2016 sont présentées à la pièce GI-33, document 9 alors que pour l'année 2017 ces charges sont présentées dans la présente pièce. Ainsi, si les charges entre sociétés affiliées provenant d'EGD de l'année 2016 avaient également été présentées dans la présente pièce, l'écart aurait été:

	2016 (000\$)	2017 (000\$)	Variation (000\$)
Charges entre sociétés affiliées associées à l'informatique provenant d'EGD	321.1	434.1	113.0

Cette hausse de 113 (000\$) s'explique par une hausse des frais d'utilisation du système de gestion des travaux, nouveau système WAMS implanté à la fin de l'année 2016 pour 86 (000\$), par un budget additionnel prévu pour service conseil en lien avec le "reporting" dans WAMS de 7 (000\$), par le maintien du budget 2017 associé aux services offerts par EGD, en lien avec le système de facturation SIC correspondant à une augmentation par rapport au réel 2016 suite au moratoire de changements imposé par le projet WAMS - retour à la normale en 2017 puisque le projet WAMS est complété de 10 (000\$) et finalement par l'augmentation due à l'inflation et la croissance pour 10 (000\$).

L'arrivée d'un nouveau superviseur TI a nécessité plus de frais de voyage à Toronto par rapport à 2016. De plus, avec le projet WAMS en 2016, le superviseur n'a pas voyagé autant qu'à l'habitude en 2016 car il était moins impliqué dans ce projet - retour à la normale en 2017.

6.3

Autres variations et inflation.

1.2 484.5

Écart suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017.

(43.9)

440.6

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - INFORMATIQUE
CAUSE TARIFAIRE 2018

Cause 2018 vs Prévision 2017

(000\$)

3 SALAIRES

La variation de la charge salariale s'explique par les augmentations annuelles variant de 2% à 2,5% par an, selon les catégories d'employés compensée par l'impact d'une pleine année en 2018 du salaire de l'employé transféré au service à la clientèle en mai 2017.

(0.7)

4 AUTRES CHARGES

Augmentation dû a un support additionnel (Advanced Manage Services) provenant de notre fournisseur du système de facturation, Advanced Utility Systems, pour automatiser les tests de regression effectués lors des changements de logiciel.

27.4

Autres variations et inflation.

8.8

36.2

Écart suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017.

(2.7)

33.5